



Préavis N°02/2021

De la Municipalité de Jorat-Mézières au Conseil communal

Jorat-Mézières, le 26 avril 2021

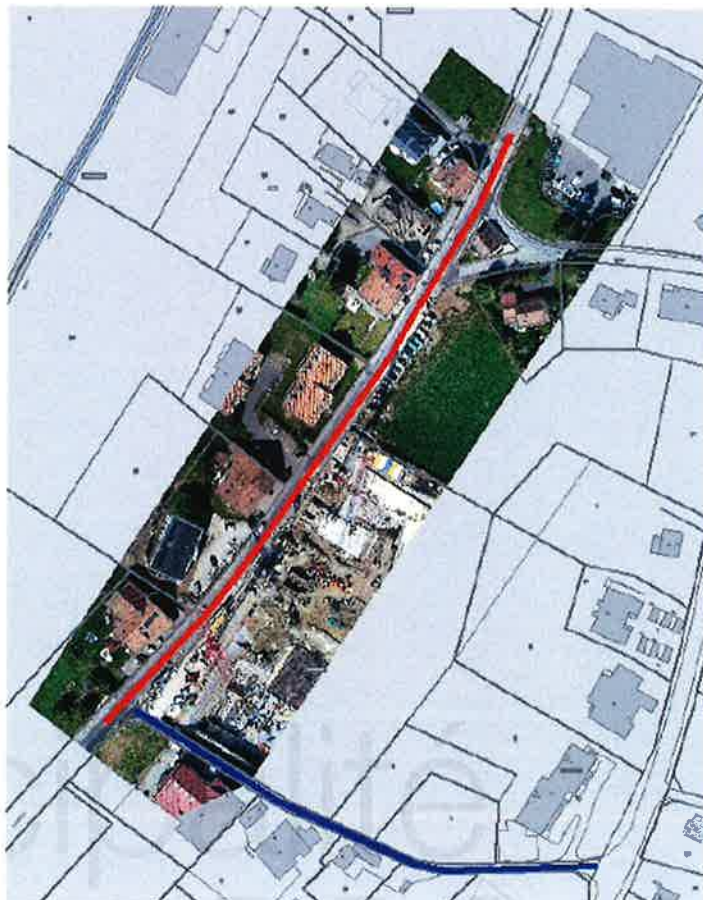
Réf. : 1.10.101.02 / vp

Route d'En Bas RC 631-C-S – Chemin Champ du Trey à Carrouge Demande de crédit d'étude

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Les travaux du Collège Gustave Roud arrivant à terme dans le courant de l'année 2022, il est nécessaire d'anticiper la réfection du chemin Champ du Trey ainsi que de prévoir divers aménagements à la Route d'En Bas RC 631-C-S. La Municipalité a dès lors mandaté le bureau Gemetris SA en vue de vous présenter la demande de crédit d'étude, leur rapport technique a été établi en date du 23 avril 2021 et une copie est jointe au présent préavis.

L'étude va porter précisément sur le chemin Champ du Trey (en bleu) dans son entier et d'une partie du tronçon routier de la Route d'En Bas (en rouge), selon plan remis :



Toutes les informations nécessaires à la bonne compréhension du projet et des données techniques vous sont expliquées dans le rapport établi par le bureau Gemetris SA.

Le montant du crédit d'étude de Fr. 66'000.00 TTC est basé sur une estimation grossière des travaux à entreprendre, considérés à hauteur de Fr. 800'000.00 HT. L'étude permettra d'affiner les coûts réels et de rechercher des optimisations afin de les réduire. A noter que ce montant ne prend pas en compte les subventions de la DGMR et celles relatives à la lutte contre le bruit et que le montant du crédit d'étude est une avance sur le futur crédit de construction.

Dans un premier temps, seul le tronçon devant le Collège et jusqu'à la limite de la parcelle RF N°2 sera rénové. La deuxième partie sera effectuée dès que la construction des immeubles sur la parcelle RF N°2 sera terminée.

Conclusions

Forts de ce qui précède, nous vous engageons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, à prendre les décisions suivantes :

**Le Conseil communal de Jorat-Mézières,
dans sa séance du 15 juin 2021,
vu le préavis municipal N° 02/2021,
entendu le rapport de la commission chargée de son étude,
entendu le rapport de la commission des finances,
considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,**

décide

- d'accorder à la Municipalité l'autorisation de procéder à l'étude du projet de réfection du chemin Champ du Trey, travaux d'aménagements, mise en place d'une collecte des eaux claires pour les eaux de ruissellement de la RC, réfection de la chaussée Route d'En Bas RC 631-C-S y compris superstructure;
- d'octroyer à la Municipalité un crédit extrabudgétaire de Fr. 66'000.00 TTC, destiné à l'étude précitée
- de financer cette étude par la trésorerie courante, et recours à l'emprunt si nécessaire,
- de reprendre le coût de cette étude dans le futur crédit d'investissement pour la réalisation des travaux,
- en cas de non réalisation, d'amortir cet investissement sur 5 ans ans, à raison d'un montant annuel de Fr. 13'200.00.

Dans l'attente de votre décision, la Municipalité vous prie de croire, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, à l'expression de sa considération distinguée.

Pour la Municipalité :

Le Syndic :  Patrice Guenat

La Secrétaire :  Valérie Pasteris



Municipaux responsables :

Mme Sonia Hugentobler

et pour la partie financière M. Patrice Guenat, Syndic

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 26 avril 2021.

Annexe : ment